

SUIVI ENTOMOLOGIQUE - NIORT (79)

Forêt de la Vallée Guyot

Aurore © Créateur de Forêt

Quand

2 passages le 3 juin
et le 28 juillet

Qui



Méthode

L'inventaire des papillons de jour a été réalisé sur l'ensemble du site à l'aide d'un filet à papillons, de jumelles, d'un appareil photo et du guide *Papillons de France* pour l'identification des espèces.

Résultats

Les observations ont été réalisées durant l'été 2025. À cette période, la parcelle était entièrement couverte de luzerne et ne comptait aucun arbre, à l'exception de la haie centrale. Cinq espèces de papillons de jour ont été observées. Le département des Deux-Sèvres abrite 93 espèces, ce qui signifie que le site accueille un peu plus de 5% de la diversité départementale. Même si toutes ces espèces ne se reproduisent pas nécessairement sur la parcelle, celle-ci constitue néanmoins un lieu d'alimentation régulier. Elle répond donc aux exigences écologiques de ces papillons et joue, à ce titre, un rôle essentiel dans l'accomplissement de leur cycle de vie.

Les espèces observées

De passage, le **Souci** (*Colias crocea*)



© Créateur de Forêt

En train de s'alimenter sur différentes fleurs présentes :



© Créateur de Forêt

le **Myrtil**

(*Maniola jurtina*)



© Créateur de Forêt

la **Piéride de la Rave**

(*Pieris rapae*)

Présentes à chacune des sorties, montrant une fidélité de l'espèce au site



© Créateur de Forêt

l'**Azuré commun**

(*Polyommatus icarus*)



© Créateur de Forêt

le **Collier de Corail**

(*Aricia agestis*)

Des espèces à venir

En s'intéressant aux différentes plantes hôtes des papillons, on peut envisager, dans les prochaines années, la colonisation du site par l'**Azuré du Serpolet** (*Phengaris arion*). L'espèce est déjà présente à quelques mètres de la parcelle, et sa plante hôte, l'origan, y a été observée à une vingtaine de reprises.



Azuré du Serpolet © Créateur de Forêt



Azuré des coronilles © DSNE

De la coronille bigarrée a également été observée sur le site, avec quelques pieds localisés. Cette présence suggère que l'**Azuré des Coronilles** (*Plebejus argyrognomon*) pourrait, à terme, coloniser la parcelle.

Le boisement de la parcelle, riche en strates arbustives, créerait des conditions favorables à l'arrivée de la **Bacchante** (*Lopinga achine*), un papillon à très fort enjeu patrimonial* qui n'avait plus été observé à Niort depuis 1912. L'espèce a été de nouveau contactée en 2024, laissant envisager une possible recolonisation du site.



Bacchante © DSNE

*Le terme patrimonial regroupe l'ensemble des espèces protégées, menacées, rares et/ou ayant un intérêt scientifique ou symbolique

